

Cercle de parole et de médiation par le groupe des situations de violence scolaire et de harcèlement

Principe : l'objectif du cercle de parole (ou médiation par le groupe) consiste à favoriser la résolution de la situation conflictuelle et /ou problématique en s'appuyant sur les ressources du groupe. Il s'agit concrètement de stimuler au sein du groupe-classe l'intelligence émotionnelle et collective de chacun en favorisant l'expression des émotions et en cherchant avec les autres élèves à trouver les solutions susceptibles d'y apporter une réponse adéquate.

La tenue du cercle suppose le respect de règles qui doivent être rappelées à chaque séance :

1. Celui qui parle ne peut être contesté dans ce qu'il vit et/ou dans l'effet que produit sur lui-même ce qu'il est amené à vivre. Chacun est légitimé dans son droit d'éprouver un état émotionnel. Il doit seulement veiller à l'exprimer d'une façon socialement acceptable...
2. Celui qui parle ne peut être interrompu.
3. Celui qui parle ne peut désigner personne d'autre que lui-même à travers ce qu'il dit. (On ne prénomme pas, on ne désigne pas directement par le nom ou indirectement par une description trop précise, on commence chaque phrase par « je »).
4. Le but du cercle est de découvrir des modes de résolution de la situation problématique et/ou conflictuelle en faisant appel à l'intelligence collective, pas de désigner des responsables ou des coupables.

Le respect de ces règles est primordial car il permet à l'enfant de se sentir en sécurité et de participer à la recherche de solutions.

Procédé : La durée des séances est généralement d'une quinzaine de minutes, chaque élève est amené à situer l'état émotionnel dans lequel il se trouve au cours des récréations. Les élèves sont rassemblés, de préférence en cercle, autour de l'enseignant. L'enseignant-animateur du cercle invite chacun à choisir l'émoticône qui correspond le mieux à son état émotionnel. On distingue généralement à cet endroit quatre émotions de base : la tristesse, la joie, la colère et la peur.

L'enseignant demande à ceux qui ont choisi une émotion « négative » (tristesse, colère, peur) de s'en expliquer s'ils le souhaitent en utilisant les règles fixées ci-avant « explique nous pourquoi tu es triste...en colère ou effrayé... ». Ensuite, il questionne le groupe : « Que proposez-vous comme solution à untel ? ». Après avoir relevé les propositions (par écrit) et, le cas échéant, exprimé les siennes, l'enseignant-animateur rappelle que l'on évoquera à nouveau cette situation pour vérifier comme elle a évolué lors de la prochaine séance dont la date doit par ailleurs impérativement être fixée au terme de la rencontre. (= 5^{ème} règle)

Les 5 règles du cercle de parole :

1. Quand je partage mon émotion, personne ne la conteste.
2. Je parle seulement quand j'ai la parole.
3. Je ne cite pas de prénoms.
4. Le groupe cherche des solutions.
5. Lors de la prochaine séance, nous verrons comment la situation a évolué.

